

Le blog [Café Liberté](#) présente notre rendez-vous d'après-demain ; je pense que ça va être bien intéressant.

« Cette séance se tiendra à 20h00 au café Le Coup d'État, 164 rue Saint Honoré, 75001 Paris (M° Halles ou Louvre Rivoli). Étant donné la grande notoriété de l'orateur, une inscription préalable à cafeliberte@gmail.com est obligatoire.

La séance aura pour thème les institutions de la liberté.

Nous aurons l'honneur de recevoir Étienne CHOUARD. Professeur des lycées, il enseigne l'économie et le droit. Auteur d'un des blogs actuellement les plus lus de France, Étienne CHOUARD a connu une importante notoriété à partir de 2005 quand il s'est opposé au traité constitutionnel européen proposé au référendum. Intellectuel de gauche soucieux de justice sociale il dénonce la concentration des richesses jugée dangereusement excessive et l'actuel système monétaire et bancaire jugé corporatiste. Ne faisant plus confiance à la démocratie représentative trop facilement oligarchique ou corrompue, et constatant les graves dérives oligarchiques et génocidaires des régimes communistes, il prône une démocratie directe, qui pourrait comporter des tirages au sort et des référendums d'initiative populaire à de multiples échelons.

Étienne CHOUARD introduira sa présentation par une réflexion sur les racines du libéralisme, en s'appuyant notamment sur l'ouvrage de Domenico LOSURDO instruisant à charge contre la vie sociale ou politique des grandes figures du libéralisme classique tels que John LOCKE, Benjamin CONSTANT ou Alexis de TOCQUEVILLE. Étienne CHOUARD souligne par exemple le contraste choquant entre les magnifiques écrits libéraux de John LOCKE et sa pratique d'investisseur esclavagiste en Amérique.

Il décrira ensuite quelles pourraient être selon lui des institutions aptes à protéger efficacement la liberté. De telles institutions sont ou ont été à l'œuvre concrètement, avec estime-t-il, de bons résultats et une expérience riche pouvant fonder de bonnes pratiques dans leur mise en œuvre. Des corps décisionnaires issus de tirages au sort ont eu un rôle majeur dans la démocratie athénienne ou la justice pénale en France ou aux USA. Des référendums d'initiative populaire à de multiples échelons font vivre la démocratie suisse et donnent à la population le vrai pouvoir dissuadant les élus issus des élections de voter des textes ou de prendre des mesures irrespectueux de la volonté populaire. La démocratie directe apparaît donc comme apte à éliminer les tares les plus immédiates de la démocratie représentative. Dans son actuelle réflexion, Étienne CHOUARD voudrait lui donner aussi de larges pouvoirs économiques et sociaux, s'opposant ainsi à la construction libérale du droit.

Quelle est l'ampleur du constat commun fait par les libéraux et par les intellectuels de la gauche anti-oligarchique tels Étienne CHOUARD ? L'École des Choix Publics est-elle intégrée ou intégrable au corpus de réflexion de ces derniers ? La théorie libérale a-t-elle été popularisée et raffinée depuis le 17^{ème} siècle par des intellectuels qui auraient par ailleurs gravement dérapés au regard de l'éthique libérale qu'ils affichaient ou plus généralement de l'humanisme dont ils se revendiquent ? Les inégalités sociales portent-elles un danger pour le règne du droit ? Est-il cohérent d'opposer, ou de ne pas opposer, les droits fondamentaux du libéralisme et les libertés réelles revendiquées par les anti-oligarques et avec elle une forme d'égalité sociale institutionnelle ? La démocratie directe peut-elle fiablement protéger les libertés sans être elle-même encadrée par une constitution imposant les droits fondamentaux même face au vote populaire ? C'est autour de ces questions que nous vous proposons de débattre le vendredi 28 mars 2014 à 20h00 au café Le Coup d'État, 164 rue Saint Honoré, 75001 Paris (M° Halles ou Louvre Rivoli). »

Source : http://affinitiz.net/space/cafeliberte/content/cl-28-mars-2014—etienne-chouard—que-les-institutions-pour-la-liberte-_0C0E62AB-0E68-42F4-A129-5A976CFA68BA